

LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE ET FACILITATEURS SOCIÉTAUX:

Des Engagements Politiques Aux Investissements Responsables



Remerciements: Ce livre blanc a été rédigé sous l'égide du Center for Global Health Policy and Politics de l'université de Georgetown, avec la contribution et le soutien importants de STOPAIDS, du Global Network of People Living with HIV (Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH) – GNP+ et de WACI Health. Les points de vue et recommandations présentés reflètent le dialogue collaboratif entre tous les partenaires et leurs réseaux respectifs. La rédaction de ce document a été rendue possible grâce au soutien financier et technique de l'AIDSFONDS et de Love Alliance.



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Contexte et objet

Ce Livre blanc explore l'écart critique entre les objectifs mondiaux en matière de VIH et les réalités de la mise en œuvre locale du leadership communautaire et des facilitateurs sociétaux (CLSE). Il s'appuie sur une analyse documentaire systématique et sur des consultations menées entre juillet et octobre 2024 auprès de 143 parties prenantes sur six continents. Il analyse les obstacles qui limitent les interventions menées par les communautés et propose des solutions pratiques pour atteindre les objectifs de la Déclaration politique de 2021: 30-60-80 pour le leadership communautaire et 10-10-10 pour la réduction des obstacles structurels.

Méthodologie

Nous avons utilisé une approche globale en plusieurs phases pour recueillir des éléments probants et des points de vue. Tout d'abord, nous avons procédé à une analyse documentaire systématique sur Google Scholar et PubMed. Les publications relatives au secteur du VIH et à d'autres domaines ont été examinées. Les principaux termes de recherche comprenaient "facilitateurs sociétaux", "environnement propice" et "surveillance communautaire", avec des modificateurs pour SDSR, LGBTQ+ et réduction des méfaits.

Cette démarche a été complétée par des réunions consultatives avec des parties prenantes du monde entier. Ces parties prenantes représentaient divers groupes de populations clés, des personnes vivant avec le VIH, des donateurs, des responsables de la mise en œuvre de la surveillance communautaire (CLM) et des agences techniques, et se sont concentrées sur trois thèmes principaux:

- 1. Politiques, programmes et investissements dans le leadership communautaire et les facilitateurs sociétaux.**
- 2. Mise à l'échelle des interventions communautaires et des facilitateurs sociétaux.**
- 3. Responsabilité en matière d'investissements financiers.**

Principales conclusions

Obstacles à la mise en œuvre d'initiatives communautaires

Les initiatives communautaires sont confrontées aux obstacles interconnectés. Les mouvements anti-droits bien financés ciblent les communautés marginalisées, tandis que la criminalisation généralisée exclut les populations clés des processus décisionnels. En outre, l'insuffisance des financements directs oblige les organisations à fournir des services et à mener des actions de plaidoyer avec des budgets minimaux, l'exclusion systématique de la collecte de données créant des lacunes dans les preuves qui sont utilisées pour justifier la marginalisation continue.

Pour que ces initiatives puissent s'inscrire dans une perspective de réussite, il est essentiel de disposer d'un espace civique ouvert et de mener une réforme juridique globale. Les obstacles juridiques, financiers et sociaux doivent être traités conjointement pour permettre des progrès.

Recommandations

Pour Gouvernements

Les gouvernements doivent supprimer les sanctions pénales contre les comportements consensuels entre adultes au sein des populations clés. Ils doivent réformer les lois qui restreignent les activités des organisations communautaires. Ils doivent également adopter une législation anti-discrimination et mettre en place des cadres solides pour protéger les communautés LGBTQ+ et celles qui présentent une diversité de genre. L'espace civique ouvert doit être préservé en protégeant les libertés de réunion, d'association et d'accès à l'information. Toute loi délégitimant la société civile doit être supprimée. Les gouvernements sont tenus de créer des mécanismes formels pour intégrer les données de surveillance communautaires dans les systèmes nationaux. Parallèlement, ils doivent établir des voies de financement directes avec des budgets dédiés aux initiatives communautaires.

Agences de développement

Les agences de développement devraient adopter des modèles de financement direct afin de soutenir les consortiums communautaires et les petites

organisations locales. Cela peut se faire en contournant les intermédiaires, en simplifiant les processus d'octroi de subventions et en proposant des engagements pluriannuels. Les agences devraient donner la priorité aux interventions continues qui s'attaquent simultanément à plusieurs formes de discrimination, notamment les campagnes juridiques, les litiges stratégiques, la formation judiciaire et la mise en œuvre des politiques.

Pour les agences multilatérales

Les agences multilatérales sont appelées à uniformiser les cadres et la terminologie des programmes de facilitateurs sociétaux. Cela permettra d'éliminer la confusion engendrée par la multiplicité des normes et recommandations disparates. Elles doivent également mettre en place des mécanismes de responsabilité contraignants pour les États membres et les bailleurs de fonds afin qu'ils atteignent les objectifs fixés en matière de facilitateurs sociétaux, en allant au-delà des rapports volontaires pour inclure la dénonciation publique des contrevenants.

Pour les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile devraient mettre en place des réseaux formels reliant les initiatives communautaires dans les domaines du VIH, SDRS, LGBTQ+ et des droits humains. Ces réseaux permettront d'amplifier les voix et d'attirer des financements. Ils devraient également coordonner des stratégies de plaidoyer globales qui obligent les gouvernements et les bailleurs de fonds à rendre compte de leurs engagements mondiaux.



Conclusion

Les interventions menées par les communautés se sont révélées efficaces pour promouvoir l'équité en matière de santé. Cependant, un écart important subsiste entre les engagements mondiaux et leur mise en œuvre locale. Pour obtenir un impact réel, les gouvernements doivent donner la priorité à la dépénalisation et à la réforme juridique. Les bailleurs de fonds doivent créer des mécanismes de financement direct. La société civile doit maintenir une pression constante en matière de responsabilité afin que les engagements se traduisent par des changements significatifs.

TABLE DES MATIERES

Résumé analytique	2
Liste des acronymes	5
Contexte	6
Introduction	6
Méthodologie	7
Principales conclusions de l'analyse documentaire.....	9
Principales conclusions des consultations	12
Recommandations.....	17
Conclusion	21
Références.....	22

LISTE DES ACRONYMES

SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
CLM	Suivi communautaire
CLSE	Leadership communautaire et facilitateurs sociétaux
OSC	Organisations de la société civile
GALZ	Gays et lesbiennes du Zimbabwe
GIPA	Participation accrue des personnes vivant avec le VIH
GNP+	Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ISDAO	Initiative de développement stratégique en Afrique
LGBTQ	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et queer
SANPUD	Réseau sud-africain des consommateurs de drogues
SRHR	Santé et droits sexuels et reproductifs
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
WACI Health	WACI Health
OMS	Organisation mondiale de la santé

CONTEXTE

Love Alliance est un programme quinquennal (2021-2025) fondé sur un engagement indéfectible à protéger, promouvoir et réaliser la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) à l'échelle mondiale. Il rassemble les toxicomanes, les travailleurs du sexe et les communautés LGBTIQ+, amplifiant ainsi la diversité de leurs voix et leur force collective. Financée par le ministère néerlandais des Affaires étrangères, Love Alliance rassemble les leaders d'opinion nationaux GALZ, SANPUD et Sisonke, les bailleurs de fonds régionaux UHAI EASHRI et ISDAO, ainsi que le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+) et le responsable administratif basé aux Pays-Bas, Aidsfonds.

INTRODUCTION

Les infrastructures et le financement de la santé publique mondiale sont en pleine mutation. Dans le contexte actuel, un leadership communautaire fort et inclusif est essentiel pour obtenir des résultats durables et équitables. La Déclaration politique sur le VIH et le sida de 2021 a introduit des objectifs ambitieux en matière de leadership communautaire et de facilitateurs sociétaux (CLSE) dans le cadre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026. Ces objectifs reconnaissent que des progrès durables dans la lutte contre le VIH nécessitent plus que des interventions biomédicales. Ils exigent une transformation structurelle qui s'attaque aux causes profondes des inégalités et de la marginalisation.

La Déclaration fixe deux cadres d'objectifs pour le CLSE: les objectifs 30-60-80 et les objectifs 10-10-10 (Coalition mondiale pour la prévention du VIH et ONUSIDA, 2025).

Les objectifs 30-60-80 exigent que les organisations communautaires fournissent 30 % des tests et traitements du VIH, 60 % des programmes soutenant les facilitateurs sociétaux communautaires et 80 % des services de prévention destinés aux populations clés et aux femmes d'ici 2025. Les objectifs 10-10-10 visent à réduire les obstacles structurels qui entravent l'accès aux services liés au VIH d'ici 2025 (Coalition mondiale pour la prévention du VIH et ONUSIDA, 2025). Ils exigent des pays qu'ils veillent à ce que moins de 10 % des femmes, des filles et des personnes vivant avec le VIH soient victimes d'inégalités fondées sur le genre ou de violences sexuelles et sexistes. En outre, ils exigent que moins de 10 % des pays aient un environnement juridique ou politique restrictif et que moins de 10 % des personnes vivant avec le VIH et des populations clés soient victimes de stigmatisation ou de discrimination.

Pourtant, à l'approche de 2025, aucun de ces objectifs n'a été atteint (Dhaliwal, 2022). Cela met en évidence le décalage entre les engagements mondiaux et les réalités locales.

L'une des priorités du partenariat Love Alliance est de renforcer la responsabilité vis-à-vis des engagements mondiaux et nationaux et des investissements dans le leadership communautaire et les facilitateurs sociétaux. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de soutenir le suivi communautaire, notamment le suivi communautaire (CLM), des services liés à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) et au VIH, des violations des droits humains et du financement des réponses communautaires (Coalition mondiale pour la prévention du VIH et ONUSIDA, 2025).

Love Alliance a cherché à identifier des opportunités concrètes et des solutions techniques pour renforcer la responsabilité communautaire avant les processus de haut niveau de 2025, date à laquelle plusieurs objectifs mondiaux en matière de santé doivent expirer.

MÉTHODOLOGIE

Ce Livre blanc présente les conclusions d'une étude exhaustive en plusieurs phases combinant une analyse documentaire et une série de réunions consultatives, en présentiel et en ligne, afin de combler le fossé entre les engagements mondiaux et les réalités locales.

Revue de la littérature

La revue a examiné les publications pertinentes dans le secteur du VIH et au-delà. Des recherches systématiques ont été effectuées sur Google Scholar et PubMed à l'aide des termes "facilitateurs sociétaux", "facilitateurs sociaux", "environnement propice", "surveillance communautaire" et "surveillance de la société civile", avec des modificateurs tels que SDR, LGBTQ et réduction des méfaits. Ces recherches ont révélé des lacunes importantes dans la manière dont les engagements mondiaux sont traduits en mesures locales, soulignant l'importance de l'appropriation par les communautés pour une programmation efficace.

Le processus consultatif

Le processus consultatif, qui s'est déroulé entre juillet et octobre 2024, a réuni un groupe diversifié de parties prenantes afin d'examiner les défis et les opportunités qui façonnent le leadership communautaire et les catalyseurs sociétaux. Il comprenait quatre sessions de 90 minutes: une session en présentiel lors de la conférence de l'International AIDS Society à Munich, en Allemagne (28 participants et six animateurs) et deux sessions en ligne (40 participants pour la première, 22 pour la seconde, chacune avec environ six animateurs).

Plus de 140 personnes se sont inscrites en ligne via un formulaire Google, dont 100 provenant d'Afrique,

12 d'Asie du Sud, 9 d'Europe, 6 du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, 3 d'Asie de l'Est et du Pacifique, 2 des Caraïbes, 2 d'Amérique du Nord, 1 d'Amérique centrale et 5 s'identifiant comme des participants internationaux. Les participants représentaient des populations clés, notamment des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des personnes transgenres, des toxicomanes et des travailleurs du sexe. Parmi eux figuraient également des personnes vivant avec le VIH, des défenseurs des jeunes, des donateurs et des représentants d'initiatives mondiales en matière de santé et d'agences techniques.

Les consultations ont porté sur trois thèmes principaux:

- 1. Politiques, programmes et investissements dans le leadership communautaire et les facilitateurs sociétaux**
- 2. Renforcement des réponses communautaires et des facilitateurs sociétaux**
- 3. Responsabilité en matière d'investissements financiers**

Chaque session a débuté par une présentation des animateurs, suivie de discussions structurées basées sur un questionnaire traduit en anglais, en français, en arabe et en portugais. La session en présentiel comprenait trois groupes de discussion, chacun avec un animateur et un preneur de notes, tandis que les sessions en ligne offraient une traduction simultanée en français, en arabe et en portugais afin de garantir l'inclusivité.

Les participants ont examiné les multiples défis empêchant un leadership communautaire efficace, notamment la pénalisation, la stigmatisation et le manque de financement direct pour les populations clés et les personnes vivant avec le VIH. Ce processus a permis de mieux comprendre les lacunes systémiques et a donné lieu aux recommandations stratégiques suivantes pour créer un environnement politique plus inclusif et plus réactif.

DÉFINITIONS CLÉS:

Interventions menées par la communauté:

Efforts conçus, mis en œuvre, suivis et évalués par les communautés locales. Les membres de la communauté identifient collectivement les problèmes et élaborent des solutions adaptées à la culture locale en s'appuyant sur les connaissances locales.

Leadership communautaire:

Le processus visant à autonomiser les communautés et à renforcer leur capacité à mener des initiatives qui améliorent leur bien-être.

Facilitateurs sociétaux:

Systèmes structurels et normes qui créent un environnement dans lequel les communautés peuvent prospérer en matière de santé et de bien-être. Dans le contexte du VIH, les facilitateurs sociétaux renforcent l'efficacité des programmes de lutte contre le VIH en supprimant les obstacles à la disponibilité, à l'accès et à l'utilisation des services. Le cadre des facilitateurs sociétaux dans la lutte contre le VIH comprend quatre domaines clés: un environnement juridique favorable, l'égalité des sexes, la non-discrimination et la coaction dans le développement.

L'impact et la valeur des interventions menées par les communautés

Les recherches montrent que les interventions menées par les communautés améliorent considérablement les résultats des programmes de santé grâce à un suivi et une évaluation renforcée. Lorsque les communautés participent à la documentation, les rapports deviennent plus précis et les lacunes dans la mise en œuvre des programmes sont identifiées (Baptiste et al., 2020; ONUSIDA, 2023). La participation des communautés au suivi a également permis de mettre au jour des divergences dans les données gouvernementales et d'apporter des améliorations ciblées aux programmes (Garg & Laskar, 2010).

En outre, les femmes vivant avec le VIH jouent un rôle central dans l'élaboration de la riposte au VIH. L'intégration de ces voix de populations clés et vulnérables dans les processus d'élaboration des politiques garantit que celles-ci sont plus pertinentes et mieux adaptées aux besoins des communautés (Anam et al., 2023).

Pour définir l'impact, il faut comprendre les différentes perspectives. Les communautés évaluent le succès à l'aune d'améliorations tangibles et quotidiennes, telles qu'un meilleur accès aux soins de santé, une réduction de la stigmatisation et une plus grande autonomisation dans la prise de décision. Les gouvernements ont tendance à se concentrer sur des résultats à grande échelle, tels que l'amélioration des taux d'observance et la réduction de l'incidence de la maladie, afin d'atteindre les objectifs nationaux et de respecter les engagements politiques. Les bailleurs de fonds, quant à eux, privilégient les indicateurs quantitatifs mesurables qui correspondent aux objectifs des subventions, notamment la portée et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes, en mettant l'accent sur l'évolutivité et la durabilité. Ces définitions divergentes peuvent créer des tensions. Les expériences communautaires mettent souvent en évidence des changements nuancés et localisés qui ne sont pas pleinement pris en compte par les données gouvernementales ou les indicateurs des bailleurs de fonds. En conséquence, l'impact réel des réponses communautaires peut être sous-estimé.



PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Introduction

Cette section présente les principales conclusions d'une analyse exhaustive des publications dans le domaine du VIH et au-delà. L'analyse a porté sur des articles évalués par des pairs, des rapports et des évaluations portant sur les réponses communautaires, les facilitateurs sociétaux, ainsi que les réformes juridiques et politiques. Ces conclusions mettent en évidence les données factuelles qui étayent l'efficacité du leadership communautaire, les interventions structurelles et les approches qui améliorent les résultats en matière de santé et la responsabilité.



Urgence d'une réforme juridique fondamentale

Limites des réformes isolées

L'analyse documentaire a mis en évidence des lacunes importantes dans la manière dont les réformes juridiques et politiques sont abordées. Les réformes fragmentaires ne parviennent souvent pas à créer l'environnement propice nécessaire à un changement significatif. Par exemple, modifier une seule loi qui criminalise les comportements homosexuels tout en laissant intacts les cadres discriminatoires plus larges a un effet limité (PNUD, 2022; PNUD et HIV Health Group, 2018).

Cette approche touche de manière disproportionnée les populations clés qui sont confrontées à des formes multiples et croisées d'oppression. Par exemple, une personne transgenre travaillant dans le secteur du sexe et vivant avec le VIH peut être criminalisée sur plusieurs fronts: son identité de genre, sa séropositivité et son travail. Ne s'attaquer qu'à l'une de ces formes de criminalisation tout en laissant les autres intactes expose la personne à des risques d'arrestation, de harcèlement et d'exclusion des services, ce qui limite l'impact global de la réforme.

Ces efforts isolés créent une "dépénalisation partielle", où les changements juridiques sur le papier ne se traduisent pas en une protection réelle. Les attitudes discriminatoires, les pratiques institutionnelles et les lois punitives connexes continuent de constituer des obstacles, même lorsque certaines lois sont modifiées.

Nécessité d'initiatives de réforme juridique complète

L'analyse documentaire a révélé que les initiatives de réforme juridique couronnées de succès abordent tout l'éventail des facteurs juridiques, extra-juridiques et sociétaux qui perpétuent la marginalisation (ONUSIDA, 2023). Cette approche est décrite comme une "attention fondamentale accordée aux déterminants juridiques", soulignant que les déterminants de la santé sont interconnectés et ne peuvent être traités par des politiques isolées. Par conséquent, pour que la réforme juridique soit efficace et couronnée de succès, une forte coordination est nécessaire dans plusieurs domaines, notamment:

- **Réforme du cadre juridique** – réforme complète du cadre juridique afin d'assurer la cohérence et la protection dans toutes les lois
- **Mise en œuvre et changement des pratiques** – traduction des réformes juridiques en actions concrètes grâce à la formation des forces de l'ordre, des magistrats et des autres responsables
- **Changement culturel institutionnel** – lutte contre les attitudes et pratiques discriminatoires au sein des institutions communautaires et étatiques
- **Autonomisation des communautés** – mise en place et renforcement de l'action communautaire dans la défense des droits et dans les pratiques visant à responsabiliser les responsables
- **Compréhension intersectionnelle** – reconnaissance du fait que les individus peuvent être confrontés à plusieurs formes de discrimination simultanément et garantie que les réformes juridiques protègent ces identités intersectionnelles.

La littérature suggère que des cadres juridiques complets protégeant les droits des populations marginalisées permettent aux communautés de s'engager plus efficacement dans la promotion de la santé, la prestation de services et la défense des droits, sans craindre la pénalisation ou la discrimination. Ces cadres combinent des réformes juridiques faisant progresser la justice en matière de santé et la suppression des lois qui stigmatisent les populations marginalisées. Ensemble, ils créent un environnement propice, essentiel à la réalisation des engagements mondiaux en matière de santé (Gostin et al., 2019; PNUD, 2022).

Les pays qui ont adopté des approches de réforme complète font preuve de réponses communautaires plus fortes et obtiennent de meilleurs résultats en matière de santé que ceux qui poursuivent des

réformes isolées. Ces pays combinent la dépénalisation, la législation anti-discrimination, la formation institutionnelle et l'autonomisation des communautés.



La propriété communautaire détermine l'orientation des interventions en matière de santé

L'analyse des interventions menées par les communautés montre que le niveau d'appropriation communautaire des programmes liés au VIH influe sur les priorités des réponses apportées par les communautés. Les communautés ayant un niveau d'appropriation élevé ont tendance à se concentrer sur les déterminants juridiques et structurels, tandis que celles ayant un niveau d'appropriation limité (souvent celles où les interventions sont menées par des acteurs externes) se concentrent principalement sur la prestation de services.

Il convient donc de trouver un équilibre entre les initiatives communautaires et celles menées par des acteurs externes afin de garantir que les interventions soient pleinement prises en charge par les communautés qu'elles servent. Si les bailleurs de fonds externes peuvent fixer des conditions spécifiques pour le maintien de leur soutien, leurs ressources doivent être acheminées par le biais d'initiatives communautaires afin de garantir une véritable appropriation tant du changement structurel que de la prestation de services.



Un espace civique ouvert: un facteur fondamental pour un suivi efficace mené par la communauté (CLM)

La pression exercée sur l'espace civique est un problème structurel, et non une série d'incidents isolés. En 2017, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks, a observé que le recul – le renversement des droits acquis précédemment – nuit particulièrement aux organisations de défense des droits humains, car il porte atteinte à trois droits fondamentaux: la liberté d'association, le droit de réunion pacifique et la liberté d'expression (Buyse, 2018; Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, 2017). [MOU1] La liberté d'expression est particulièrement importante, car elle permet à la société civile, y compris aux organisations communautaires, de jouer un rôle de surveillance en accédant aux informations d'intérêt public détenues par l'État (Buyse, 2018).

La revue de la littérature a analysé les rapports des groupes de la société civile mettant en œuvre le CLM, les évaluations externes des programmes CLM, ainsi que les outils et cadres relatifs aux droits humains. Dans toutes les sources, un facteur fondamental est systématiquement apparu comme essentiel à l'impact du CLM: l'espace civique ouvert.

L'espace civique ouvert fait référence à la liberté pratique dont disposent les individus et les groupes pour agir et s'organiser (Buyse, 2018). Son absence limite l'impact du CLM, en particulier lorsque les libertés d'association et de réunion sont restreintes ou révoquées. Chaque étape du CLM, de la collecte des données à l'analyse, au partage et à la responsabilité, nécessite un espace civique suffisant pour fonctionner efficacement.

Trois facteurs clés sous-tendent l'ouverture de l'espace civique et permettent la réussite de la gestion communautaire de la santé dans tous les secteurs. Il s'agit là de conditions préalables essentielles pour que les communautés puissent exercer un contrôle et mener des actions de plaidoyer efficaces, susceptibles d'entraîner des améliorations mesurables en matière de résultats sanitaires et de mise en œuvre des politiques:

1. **Accès à l'information** – transparence des budgets du gouvernement et des bailleurs de fonds, y compris les dépenses, les allocations, l'impact ainsi que les données qualitatives et quantitatives sur les performances des systèmes de santé
2. **Capacité à s'organiser** – absence de crainte de répercussions ou de surveillance lors de la mobilisation, de l'élaboration de stratégies, de la documentation et de la diffusion des conclusions de la communauté
3. **Espaces de responsabilité authentiques** – structures ou mécanismes permettant à la société civile d'influencer de manière significative les décisions

Le droit à l'information permet au public et à la société civile d'accéder en temps voulu aux informations complètes et exactes détenues par les organismes publics. Ce droit doit être soutenu par des espaces civiques sûrs où ces conversations peuvent avoir lieu (Dhaliwal, 2022).



Preuves à l'appui des programmes axés sur les facilitateurs sociétaux

Rôle des facilitateurs sociétaux

La revue de la littérature confirme que les facilitateurs sociétaux renforcent la lutte contre le VIH en supprimant les obstacles à la disponibilité, à

l'accessibilité et à l'utilisation des services. Le Cadre stratégique de l'ONUSIDA (2020-2025) identifie quatre principaux facilitateurs sociétaux (ONUSIDA, 2025):

- Sociétés dotées d'un environnement juridique favorable et d'un accès à la justice
- Sociétés où règne l'égalité des sexes
- Sociétés exemptes de stigmatisation et de discrimination
- Sociétés où les différents secteurs du développement agissent de concert pour réduire l'exclusion et la pauvreté

Cependant, même avec ces facteurs favorables, un obstacle majeur persiste: le système juridique pluriel. Il s'agit de la coexistence de normes juridiques, de politiques et de recommandations multiples, souvent contradictoires (Ada Tchoukou, 2025; Tamanaha, 2021), ce qui crée une confusion et un manque de cohérence dans leur mise en œuvre. Dans de nombreux pays, le droit constitutionnel entre en conflit avec le droit traditionnel, notamment les lois coutumières et religieuses, qui font souvent autorité. L'existence de cadres juridiques et politiques coloniaux et postcoloniaux peut aggraver encore les inégalités entre les sexes et les pratiques discriminatoires, avec des répercussions négatives potentielles sur la santé sexuelle des femmes.



Le suivi communautaire comme outil de redevabilité

La revue de la littérature indique qu'un CLM efficace nécessite un cycle complet d'activités. Celles-ci comprennent l'éducation communautaire en matière de suivi, la collecte de données, l'analyse et la rédaction de rapports, ainsi que la diffusion des résultats, la sensibilisation et la redevabilité, et le suivi continu des engagements (Ada Tchoukou, 2025b; Tamanaha, 2021).

Lorsqu'il est mis en œuvre efficacement, le suivi communautaire:

- **crée un contexte propice à la redevabilité** en renforçant la confiance, la clarté et l'impact de l'engagement auprès des responsables et des décideurs
- **garantit des changements tangibles** en générant des solutions au niveau de la chaîne d'approvisionnement, des sites et de la société
- **fournit des informations précises** en créant des données de haute qualité contenant des informations qui, autrement, ne seraient pas

collectées (Ada Tchoukou, 2025). Cela s'applique en particulier aux domaines du VIH, de la tuberculose, des droits sexuels et reproductifs, des droits humains et de l'environnement

Cependant, la fragmentation des approches entre les différents secteurs continue de poser des défis. Certaines initiatives qui font référence au terme "suivi communautaire" manquent de responsabilité. Par exemple, dans le secteur de l'environnement, les initiatives de suivi communautaire excluent les composantes de responsabilité et de plaidoyer essentielles à un véritable contrôle. En conséquence, les données sont collectées mais ne sont pas toujours utilisées pour susciter le changement.

En outre, l'objectif du CLM varie selon les secteurs. La surveillance sanitaire se concentre souvent sur les sites de prestation de services de santé et les communautés environnantes (Baptiste et al., 2020). La surveillance des droits humains se concentre sur la documentation en temps réel des abus et des violations, par exemple lors de manifestations et de répressions. La surveillance budgétaire, quant à elle, se concentre principalement sur les données administratives et ministérielles.

Chaque secteur a développé des méthodologies et des compétences distinctes. Par conséquent, les organisations expérimentées dans la surveillance d'un domaine, tel que la prestation de services de santé, manquent souvent de l'expertise nécessaire pour surveiller des domaines connexes, tels que les droits humains ou l'allocation budgétaire. Or, ces facteurs influencent collectivement le bien-être des communautés. Cette fragmentation limite le potentiel d'une responsabilité globale et affaiblit l'impact global de la CLM.

Conclusion

La revue de la littérature souligne que l'appropriation par la communauté et les facilitateurs sociétaux – notamment une réforme juridique globale et un espace civique ouvert – sont essentiels pour des réponses efficaces menées par la communauté. Les données montrent systématiquement que les approches coordonnées et inclusives renforcent la responsabilité, améliorent les résultats en matière de santé et garantissent que les interventions s'attaquent aux obstacles structurels, aux vulnérabilités intersectionnelles et aux priorités réelles des communautés.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DES CONSULTATIONS

Introduction

Cette section présente les principales conclusions des réunions consultatives. Ces conclusions reflètent les points de vue de diverses parties prenantes sur les obstacles, les défis et les opportunités qui façonnent le leadership communautaire et les facilitateurs sociétaux. Elles mettent en évidence des idées pratiques et des expériences vécues qui éclairent les recommandations visant à améliorer l'efficacité et la portée des réponses menées par les communautés.



Obstacles à l'alignement

Le mouvement anti-droits

Les interventions menées par les communautés se heurtent à toute une série d'obstacles qui nuisent à leur efficacité et à leur durabilité. Le plus important d'entre eux est le mouvement anti-droits, en pleine expansion et bien financé, qui a influencé les changements politiques aux niveaux mondiaux, régional et national. Ce mouvement est ancré dans des idéologies d'extrême droite et se présente souvent comme le défenseur des valeurs religieuses et conservatrices. Les groupes marginalisés, notamment les communautés LGBTQ+, les femmes, les minorités raciales, les migrants et les peuples autochtones, sont systématiquement pris pour cible. Le mouvement cherche activement à faire reculer la protection des droits humains en s'attaquant aux droits et libertés civiles, en particulier ceux liés à la santé sexuelle et reproductive, à l'égalité des sexes et aux droits LGBTQ+.

Pénalisation et stigmatisation

La pénalisation et la stigmatisation continuent de peser sur les communautés touchées par le VIH, notamment les personnes LGBTQ+, les toxicomanes et les travailleurs du sexe, et constituent toujours des obstacles majeurs à l'alignement des objectifs mondiaux en matière de CLSE sur les politiques et programmes locaux. La littérature sur les facilitateurs sociétaux a systématiquement démontré que la pénalisation et la stigmatisation entravent l'accès aux services essentiels et empêchent la communauté de s'engager dans des initiatives politiques (Were et al., 2021).

Les participants à la consultation ont confirmé cette conclusion, soulignant que l'attention accordée à l'impact de la pénalisation sur le leadership communautaire était insuffisante. Elle crée un climat de peur et, associée aux pratiques discriminatoires dans les établissements de santé et autres institutions publiques, décourage les populations clés d'accéder aux services vitaux et de participer aux dialogues politiques, ce qui nuit à leur bien-être. Ce retrait aggrave un cercle vicieux: les communautés les plus touchées par les décisions politiques ont le moins d'influence sur leur élaboration, ce qui rend presque impossible un alignement significatif entre les engagements mondiaux et les réalités politiques locales.

Une autre complication réside dans l'absence d'une définition commune permettant de distinguer la dépénalisation de la légalisation des relations homosexuelles, de la consommation de drogues et du travail du sexe. Cela crée une ambiguïté juridique qui marginalise davantage ces communautés. Si les effets de la pénalisation sur l'accès aux services essentiels sont bien compris, les consultations montrent que trop peu a été fait pour remédier à son impact sur le leadership communautaire et l'engagement politique.

Obstacles liés au financement et à la gouvernance

Les importants déficits de financement et les obstacles structurels au sein des systèmes politiques et gouvernementaux existants constituent des obstacles majeurs à l'alignement des objectifs mondiaux en matière de CLSE sur leur mise en œuvre locale. Ces obstacles comprennent des priorités politiques concurrentes et une coordination insuffisante entre les différents niveaux de gouvernement.

L'un des principaux obstacles est le manque d'investissements ciblés visant à réduire la criminalisation et à fournir un soutien direct aux communautés clés. Cela compromet la capacité locale et nationale à traduire les engagements mondiaux en stratégies nationales efficaces. Le problème est aggravé par une pénurie chronique de financement direct à long terme et par l'absence de données complètes sur l'intégration des objectifs mondiaux au niveau national.

Si les structures de gouvernance décentralisées peuvent améliorer la réactivité locale, elles conduisent souvent à une mise en œuvre incohérente des politiques entre les différentes juridictions, ce qui donne lieu à des approches variées plutôt qu'à une approche nationale standardisée. Ces incohérences entraînent un morcellement des actions de plaidoyer, avec une coordination limitée et compliquée entre les différents niveaux géographiques. Collectivement, ces défis créent un environnement complexe dans lequel il reste

difficile de réaliser et de mesurer des progrès durables vers les objectifs mondiaux en matière de CLSE.

Agitation politique et marginalisation des populations clés et des personnes vivant avec le VIH

Dans les situations de conflit et de crise, les communautés sont confrontées à de multiples menaces, notamment les déplacements internes, l'exclusion systématique des processus décisionnels et la perturbation des structures formelles de gouvernance et d'organisation communautaire. Ces défis uniques renforcent les obstacles structurels. Il est donc difficile d'aligner les objectifs mondiaux en matière de CLSE sur la mise en œuvre locale, et les initiatives communautaires peinent à gagner ou à regagner du terrain lorsqu'elles sont le plus nécessaires.

Les programmes mis en place dans de tels contextes doivent être inclusifs et traiter les risques sécuritaires auxquels sont confrontées les populations clés et les personnes vivant avec le VIH dans les situations de conflit. Ils doivent donner la priorité à la sécurité et à la protection des membres de la communauté tout en soutenant l'organisation communautaire continue et la fourniture de services essentiels.

Surcharge des organisations communautaires

Les participants à la consultation ont souligné la pression exercée sur les organisations communautaires par la nécessité de fournir des services essentiels, en particulier lorsque les gouvernements ne parviennent pas à offrir des soins de santé et un soutien accessible et exempts de stigmatisation aux populations clés et aux personnes vivant avec le VIH. Bien que ce rôle soit essentiel, il détourne souvent les ressources limitées des organisations communautaires de la promotion d'une harmonisation des politiques.

Cette conclusion est conforme au rapport "The State of Trans Organising Report" (Lukomnik et al., 2024), qui a révélé que plus de 76 % des organisations transgenres fournissent des services sociaux et de santé essentiels parallèlement à leur action de plaidoyer, malgré des budgets extrêmement limités. Cette double responsabilité contribue à l'épuisement professionnel et détourne l'attention du changement systémique nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes de la discrimination. La situation est encore aggravée par la marginalisation des organisations de la société civile – y compris les groupes transgenres et intersexués – dans deux domaines critiques: la prise de décision concernant l'allocation des ressources et les forums d'élaboration des politiques. En conséquence, elles sont responsables de la prestation de services et de la promotion de la responsabilité, tout en étant exclues des décisions clés qui pourraient réduire leur charge de travail.

Lacunes dans les données

Les lacunes persistantes dans les données reflètent la sous-représentation des priorités et des expériences des communautés dans les systèmes de données officiels. Ces lacunes créent des vides dans les preuves que les décideurs politiques utilisent souvent pour perpétuer et justifier les cycles d'exclusion:

- Sans données générées par les communautés, les politiques ne parviennent pas à répondre aux besoins réels des communautés
- Sans politiques inclusives, les communautés restent exclues des systèmes de données
- Sans représentation dans les données, les besoins des communautés restent invisibles pour les décideurs

Ces cycles renforcent les schémas de pauvreté et de chômage, en particulier parmi les populations clés. Cela rend l'alignement sur les objectifs mondiaux du CLSE de plus en plus difficile à atteindre.

Barrières technologiques

Les obstacles technologiques entravent également le développement des CLSE. L'accès limité aux plateformes numériques, en particulier dans les zones rurales, restreint le partage d'informations sanitaires essentielles et compromet la coordination des voix communautaires pour la défense collective des droits. Cette fracture numérique touche de manière disproportionnée les populations clés, les femmes et les filles, limitant à la fois leur accès aux services de santé essentiels, tels que SDRS, et leur capacité à participer pleinement aux initiatives communautaires.

Même lorsque l'accès au numérique existe, les préoccupations relatives à la protection des données, à l'anonymat et à la sécurité en ligne persistent. Combinés à la propagation des discours haineux et de la désinformation en ligne, ces défis intensifient la stigmatisation et la marginalisation de ces communautés.

Conclusion

Collectivement, les conclusions tirées des consultations soulignent le besoin urgent d'adopter une approche stratégique, bien financée et inclusive pour développer les initiatives CLSE. Une telle approche renforcera le leadership communautaire et les facilitateurs sociétaux en s'attaquant aux obstacles structurels et en garantissant un accès équitable aux outils technologiques.

MISE EN AVANT: LE SUIVI COMMUNAUTAIRE

Le suivi communautaire (CLM) est l'une des principales pratiques de leadership communautaire dans le cadre de la lutte contre le VIH. Il permet aux communautés de collecter, d'analyser et d'utiliser des informations afin d'éclairer leur plaidoyer axé sur la redevabilité. Les communautés décident des questions à suivre en fonction d'indicateurs convenus collectivement. Elles recueillent ensuite des données sur ces questions au niveau des établissements de santé et des communautés. Les données sont analysées et utilisées pour éclairer le plaidoyer auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds et d'autres initiatives mondiales pertinentes en matière de santé. L'objectif est d'améliorer la redevabilité et la qualité des services de santé.

Le CLM s'est révélé efficace pour mettre en évidence et éliminer les obstacles à l'accès aux soins de santé, soutenir l'utilisation des services, lutter contre les violations des droits humains et améliorer les résultats en matière de santé, tant au niveau local que communautaire.

Le CLM s'est révélé efficace pour mettre en évidence et éliminer les obstacles à l'accès aux soins de santé, soutenir l'utilisation des services, lutter

contre les violations des droits humains et améliorer les résultats en matière de santé, tant au niveau local que communautaire.

Dans les pays où des lois discriminatoires pénalisent les populations clés, les collecteurs de données communautaires sont victimes de harcèlement, d'arrestations et de menaces juridiques. Les obstacles bureaucratiques et juridiques, tels que les procédures d'enregistrement restrictives, empêchent en outre les organisations communautaires de fonctionner efficacement et d'obtenir des financements.

L'allocation des ressources financières favorise souvent les grandes institutions, laissant les initiatives communautaires sous-financées et sous-équipées. En conséquence, elles ont du mal à collecter, analyser et présenter des données de manière à influencer de manière significative les décisions politiques et financières. En outre, les bailleurs de fonds et les principaux partenaires conservent souvent le contrôle de la collecte, de la propriété et de l'interprétation des données, laissant de côté les informations précieuses que les communautés sont les mieux placées pour fournir.





Éléments clés pour soutenir l'alignement sur les objectifs mondiaux

Réforme juridique et politique

Les obstacles structurels tels que la pénalisation et la stigmatisation doivent être traités par le biais de réformes juridiques et politiques afin d'aligner les efforts locaux sur les objectifs mondiaux. Les consultations ont mis en évidence les campagnes juridiques, y compris les litiges stratégiques, comme étant les meilleures pratiques pour faire progresser la dépénalisation et supprimer les obstacles à l'accès aux soins de santé. Cependant, ces processus sont longs et nécessitent beaucoup de ressources, ce qui exige un financement accru et un soutien technique pour soutenir le plaidoyer et naviguer dans des systèmes juridiques complexes.

Par exemple, les participants à la consultation ont noté qu'au Liban, la rédaction d'une loi interdisant toutes les formes de discrimination a été un processus long qui a nécessité la collaboration des religieux, des médias et de la société civile afin de changer les perceptions sociales et de faire évoluer les politiques (SIDC, 2024). Un tel engagement multipartite exige un investissement considérable en temps et en argent pour avoir un impact positif et durable.

Des outils tels que REAct, un système CLM conçu pour documenter et traiter les cas de discrimination, peuvent être adaptés aux besoins locaux. Cet outil permet aux membres de la communauté d'identifier, de documenter, de signaler et de suivre les schémas de discrimination, qu'ils peuvent ensuite utiliser pour impliquer les prestataires de soins de santé et les décideurs politiques (Frontline AIDS, 2021). De même, le plaidoyer en faveur d'une réforme législative par l'élaboration de projets de loi et la collaboration avec les parlementaires contribue à garantir que les changements politiques ne sont pas seulement réformés, mais également mis en œuvre dans la pratique.

Politiques inclusives en matière de sûreté et de sécurité

Des politiques de sécurité inclusives traitant du harcèlement policier, des menaces en ligne et des risques liés aux conflits sont essentielles pour relever les défis uniques auxquels sont confrontées les communautés marginalisées. Des programmes adaptés qui reconnaissent ces risques et y répondent renforcent la résilience et garantissent que les groupes à risque bénéficient de la protection et du soutien dont ils ont besoin.

Formation des prestataires de soins de santé, des médias et d'autres parties prenantes clés

La lutte contre la stigmatisation et la discrimination nécessite des stratégies multidimensionnelles. L'une

des approches consiste à former en continu les professionnels de santé, les professionnels des médias et d'autres acteurs clés. Cette formation comprend des documents d'information et des guides linguistiques afin de leur donner les moyens de traiter efficacement les questions sensibles.

Les initiatives d'éducation par les pairs fondées sur des recherches menées par les communautés, soutenues par du matériel de formation adapté, permettent aux individus de lutter contre la stigmatisation et de défendre les populations clés et les personnes vivant avec le VIH. Les médias, en particulier, peuvent être un allié puissant pour lutter contre la désinformation et les idéologies néfastes qui perpétuent la stigmatisation et la discrimination.

Mécanismes de redevabilité

Des mécanismes de redevabilité solides sont essentiels pour garantir que les engagements se traduisent en actions concrètes. Des outils tels que les tableaux de bord, qui offrent un aperçu des performances des gouvernements par rapport aux engagements internationaux, permettent de suivre l'adoption et la mise en œuvre par les gouvernements des objectifs liés au CLSE. Le rôle des commissions nationales des droits de l'homme en tant que facilitateurs devrait également être régulièrement évalué afin de s'assurer qu'elles soutiennent efficacement ces processus de redevabilité.

Systèmes de données gérés par la communauté

Un financement accru et un soutien accru en matière de capacités sont nécessaires pour permettre aux organisations de collecter, d'analyser et de publier des données dans des formats accessibles aux décideurs politiques. Le renforcement des systèmes de données améliore le plaidoyer, en particulier pour les organisations communautaires qui passent de la prestation directe de services à la promotion d'une prestation durable et dirigée par le gouvernement des services essentiels.

Construire et renforcer les réseaux communautaires

La création et le renforcement des réseaux communautaires impliquent la mise en place de systèmes interconnectés regroupant des organisations communautaires, des groupes locaux, des représentants des populations clés, des défenseurs et d'autres parties prenantes. Ces réseaux permettent aux communautés de contribuer efficacement à la riposte au VIH. Le processus de création et de renforcement comprend la formation de partenariats formels et informels entre des groupes et des individus, le renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences et d'optimiser les ressources, et la mise en place de canaux de communication clairs pour le partage et la coordination des informations.

Ces liens favorisent la collaboration entre les communautés des populations clés et les parties prenantes plus larges de la riposte au VIH, y compris les chefs religieux et culturels. Ils contribuent à combler les lacunes et à réduire les obstacles à des ripostes communautaires efficaces. Des liens plus étroits favorisent également l'apprentissage mutuel entre les différentes parties prenantes et amplifient les messages de plaidoyer. Les défenseurs expérimentés et les leaders communautaires d'une organisation peuvent encadrer et former les nouveaux leaders et les jeunes d'autres organisations.

Renforcement des interventions menées par les communautés et renforcement des capacités des organisations communautaires

Pour être vraiment efficaces, les efforts de mise à l'échelle doivent être menés et pilotés par les communautés. Cela nécessite une dépénalisation complète, ainsi qu'une réforme des lois qui ne sont pas en adéquation avec les objectifs de santé publique. Les approches descendantes visant à mettre à l'échelle les réponses menées par les communautés négligent souvent les nuances locales et les besoins spécifiques des communautés. En effet, elles sont façonnées par les priorités et les calendriers mondiaux, ainsi que par les décisions centralisées des gouvernements et des ONG internationales en matière d'allocation des ressources.

Des programmes de renforcement des capacités ciblés aident les communautés à mettre en œuvre efficacement des pratiques fondées sur des données probantes. Ces programmes vont du développement du leadership et de l'assistance technique continue à des opportunités d'emploi rémunéré dans le cadre des réponses menées par les communautés. Ils permettent également aux communautés de répondre aux nouveaux défis tels que les menaces pour la sécurité numérique et, en fin de compte, de soutenir leurs propres efforts en matière de santé et de plaidoyer. Ces initiatives favorisent l'appropriation locale et renforcent l'autonomie des membres de la communauté, garantissant ainsi que les communautés puissent mener leurs propres initiatives.

Les cadres juridiques oppressifs qui pénalisent ou discriminent les groupes marginalisés et créent des obstacles à l'accès aux services et à la jouissance des droits fondamentaux doivent être remplacés par des lois favorisant la transformation des relations entre les sexes. Ces lois doivent remettre en cause les structures de pouvoir traditionnelles qui ont historiquement défavorisé certains groupes, notamment les femmes, les personnes vivant avec le VIH et les populations clés. Elles doivent reconnaître, protéger activement et autonomiser les communautés marginalisées, en

veillant à ce que les systèmes juridiques soutiennent leur bien-être, leur dignité et leurs droits.

Accès numérique et communication

Il est essentiel d'améliorer l'accès au numérique et d'exploiter les outils de communication modernes pour promouvoir un dialogue ouvert et la collaboration. L'extension de la connectivité numérique dans les zones rurales et marginalisées, l'utilisation stratégique des réseaux sociaux et la création d'espaces numériques collaboratifs dirigés par les communautés, guidés par les principes de la GIPA, peuvent donner aux organisations locales les moyens de demander des comptes aux gouvernements. Elles y parviennent en facilitant l'engagement et la défense des intérêts en temps réel, tout en respectant les contextes culturels uniques.

Augmenter les investissements dans les programmes de facilitateurs sociétaux

L'augmentation des investissements dans les programmes de facilitateurs sociétaux nécessite un cadre de plaidoyer solide qui intègre l'engagement politique et des approches fondées sur des données probantes. Une stratégie efficace consiste à mobiliser les candidats politiques pendant les périodes électorales afin d'obtenir des engagements financiers en faveur de la lutte contre le VIH et de souligner l'importance d'un investissement soutenu dans les services destinés aux populations clés. Parallèlement, le fait de se concentrer sur les gouvernements locaux crée des opportunités supplémentaires de soutien, en tirant parti des structures politiques décentralisées permettant aux militants et aux communautés de contribuer à l'élaboration des changements politiques et des décisions de financement. Le plaidoyer fondé sur des données probantes renforce ces efforts en appuyant les recommandations en faveur d'un investissement accru sur des données solides provenant des communautés. Cette approche permet à la fois d'améliorer la programmation et de mobiliser un soutien politique et financier.

Il est tout aussi important de veiller à ce que les propositions de financement abordent explicitement des questions telles que la pénalisation, les défis liés au genre, la stigmatisation et la discrimination, des domaines souvent négligés ou supprimés dans les demandes de financement standard. Il est essentiel de mener des actions de plaidoyer tant au niveau local que mondial pour protéger ces questions. En outre, il est crucial de mettre en place des plateformes solides de suivi et de redevabilité afin de suivre les engagements pris par les gouvernements et les bailleurs de fonds. Cela permet aux organisations communautaires de rendre compte aux institutions mondiales, garantissant ainsi que les engagements financiers sont respectés et que les investissements sont conformes aux programmes sociétaux prévus.

RECOMMANDATIONS

S'appuyant sur les principales conclusions de l'analyse documentaire et les observations partagées par les parties prenantes consultées, notamment les responsables de la mise en œuvre du suivi communautaire (CLM), les acteurs de la société civile, les prestataires d'assistance technique et les représentants d'agences multilatérales et bilatérales, les recommandations suivantes décrivent les mesures prioritaires à prendre pour renforcer le leadership communautaire et les facilitateurs sociétaux dans la lutte contre le VIH.

Elles reflètent une synthèse des données probantes et des expériences vécues, identifiant ce que les parties prenantes s'accordent à dire qui doit changer pour garantir que les initiatives communautaires bénéficient de ressources durables, soient intégrées de manière significative dans les systèmes nationaux et pleinement soutenues par des environnements juridiques et politiques favorables.

Les recommandations sont classées par groupe d'acteurs clés (gouvernements, agences de développement et bailleurs de fonds philanthropiques, agences multilatérales et organisations de la société civile) afin de guider et de promouvoir une action coordonnée et une responsabilité partagée à tous les niveaux de la lutte contre le VIH.



Gouvernement

Dépénaliser les comportements consensuels entre adultes afin de mieux favoriser les initiatives CLSE

Les gouvernements doivent dépénaliser les comportements consensuels entre adultes, car leur pénalisation nuit aux priorités en matière de santé publique et limite les progrès des initiatives CLSE. Les comportements consensuels entre adultes comprennent, sans s'y limiter, les relations homosexuelles, la possession et la consommation personnelles de drogues et le travail du sexe. Afin d'éliminer toute ambiguïté, les gouvernements doivent clairement et rapidement faire la distinction entre la dépénalisation et la légalisation des comportements consensuels entre adultes.

La dépénalisation doit être considérée comme une priorité, car elle constitue un moyen éprouvé d'améliorer les résultats en matière de santé publique et de renforcer la protection des droits humains. Cela nécessite la suppression totale de toutes les sanctions

pénales liées aux comportements consensuels entre adultes, conformément aux recommandations de l'ONUSIDA (ONUSIDA, 2024). Il est donc à la fois essentiel et urgent de parvenir à la dépénalisation et de la maintenir, ce qui nécessite de renforcer le soutien aux actions de plaidoyer menées par les communautés et l'engagement des acteurs sociaux. Même si un changement à court terme n'est pas immédiatement probable, les mesures progressives en faveur de la dépénalisation génèrent des avantages mesurables en matière de santé et de droits, permettant aux initiatives communautaires de prospérer, en particulier celles qui ciblent les populations clés.

Les données provenant d'une sélection de pays africains montrent que la prévalence du VIH chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) varie considérablement en fonction du statut juridique des relations homosexuelles. Au sein de ce groupe, dans les pays qui pénalisent les relations homosexuelles, la prévalence du VIH chez les HSH était 24,8 fois plus élevée que chez les autres hommes adultes. En comparaison, dans les pays qui ne pénalisent pas les relations homosexuelles, la prévalence du VIH chez les HSH n'était que 7,2 fois plus élevée. Cela représente une réduction de 70 % du risque relatif dans les contextes où ces relations ne sont pas pénalisées (O'Neill Institute et al., 2023).

Adopter et mettre en œuvre des lois anti-discrimination exhaustives

Si la dépénalisation est essentielle, elle n'est toutefois pas suffisante à elle seule. Les gouvernements doivent adopter et appliquer une législation anti-discrimination complète afin de protéger les communautés LGBTQ+ et celles dont l'identité de genre est diverse, les personnes vivant avec le VIH et d'autres groupes marginalisés. De telles lois favorisent la santé sexuelle et reproductive, renforcent les mécanismes de contrôle indépendants, tels que les commissions nationales des droits de l'homme, et permettent à ces derniers et à d'autres organismes indépendants d'enquêter sur les violations des droits et d'y remédier, instaurant ainsi un climat de confiance avec les communautés. Une approche multisectorielle reconnaît qu'une lutte durable contre le sida nécessite un leadership qui dépasse le secteur de la santé.

Protéger l'espace civique et permettre la participation de la société civile

Les gouvernements doivent abroger les lois qui limitent l'espace civique et adopter des mesures législatives qui créent des environnements propices aux organisations de la société civile œuvrant dans la lutte contre le VIH. Cela implique notamment d'adopter et d'appliquer des lois qui protègent les libertés de réunion, d'association

et d'accès à l'information, ainsi que d'éliminer les lois sur les "agents étrangers", les restrictions à l'enregistrement des groupes LGBT+ et les directives contraignantes du Bureau des ONG.

Un espace civique ouvert est fondamental pour l'efficacité des initiatives communautaires (Buyse, 2018; HCR, 2016). Sans la capacité de s'organiser, d'accéder à l'information et de s'engager dans des espaces de responsabilité authentiques – considérés comme les trois facilitateurs clés d'un espace civique ouvert – les initiatives communautaires ne peuvent pas atteindre leur plein potentiel pour améliorer les résultats en matière de santé et renforcer la redevabilité.

Lorsque certains éléments des lois sur les agents étrangers continuent de faire partie du cadre juridique d'un pays, leur champ d'application doit être restreint et des garanties doivent être mises en place pour protéger la société civile. Ces garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, la clarification des définitions afin de garantir que les lois soient accessibles et sans ambiguïté, empêchant ainsi toute interprétation arbitraire. De telles mesures sont essentielles, car ces lois ont souvent un effet dissuasif et peuvent être utilisées pour justifier une législation abusive.

En mettant en œuvre ces mesures, les gouvernements créent les conditions permettant aux communautés de participer librement aux activités et aux décisions qui affectent leur bien-être, ce qui, en fin de compte, renforce les ripostes nationales au VIH grâce à l'appropriation par les communautés et à la réduction des obstacles structurels.

Intégrer les données issues du suivi communautaire (CLM) dans les systèmes nationaux et financer cette intégration.

Les gouvernements doivent créer des mécanismes formels pour intégrer les données CLM dans les systèmes nationaux, afin qu'elles puissent être utilisées pour garantir les actions et la responsabilité des détenteurs de devoirs. Ces mécanismes comprennent des évaluations sanitaires, des processus décisionnels et des cadres de suivi. Ils peuvent également inclure des protocoles d'accord entre le gouvernement et les organisations de la société civile menant des initiatives communautaires, ainsi que des processus conjoints de planification et de mise en œuvre. Les politiques gouvernementales doivent également être réformées afin d'inclure un examen régulier et l'intégration des données CLM pour guider la prise de décision.

En outre, il est essentiel que le CLM suive des indicateurs qui complètent, plutôt que de dupliquer, ceux surveillés par l'État. Cet alignement améliore les processus nationaux de suivi, de rapport et d'évaluation,

garantissant que les processus menés par l'État et ceux menés par la communauté se renforcent mutuellement. Les données issues de l'analyse documentaire montrent qu'un tel alignement renforce la mise en œuvre et l'impact global des initiatives menées par la communauté.

Mettre en place des mécanismes de financement directs, accessibles et flexibles pour les interventions menées par les communautés.

Les interventions menées par les communautés constituent le fondement d'interventions sanitaires rentables, équitables et efficaces. Sans elles, les programmes de santé ne parviennent pas à atteindre les groupes de population vulnérables, tels que les populations clés et les personnes vivant avec le VIH, et ne permettent pas d'atteindre les objectifs de lutte contre les maladies.

Afin de maximiser leur impact, les gouvernements doivent intégrer les interventions menées par les communautés, y compris la gestion communautaire des maladies, dans leurs budgets nationaux de santé et leurs cadres politiques. Celles-ci doivent être intégrées en tant que composantes essentielles du renforcement des systèmes de santé, plutôt que comme des programmes périphériques dépendant de financements externes. Cela nécessite la création de lignes budgétaires spécifiques et adéquates pour les initiatives communautaires dans le cadre des plans stratégiques nationaux en matière de santé et des mécanismes de surveillance des droits humains, y compris les plans des commissions nationales des droits humains.

Les gouvernements doivent également mettre en place des processus budgétaires transparents et participatifs qui permettent aux communautés de s'impliquer dans les décisions d'allocation des ressources qui affectent leur bien-être, au niveau national et/ou infranational. Cela renforce la durabilité et garantit un financement approprié des réponses menées par les communautés, démontrant ainsi l'engagement politique.

Afin de renforcer la viabilité financière des organisations communautaires, les gouvernements doivent exempter ces entités, en particulier celles qui œuvrent dans le domaine de la santé, de l'impôt sur le revenu et des frais réglementaires. Sans ces exemptions, les organisations communautaires risquent de détourner leur temps, leur énergie et leurs ressources financières de leurs missions fondamentales, ce qui compromettrait leur viabilité.

Garantir la transparence budgétaire et l'accès à l'information

Les gouvernements sont tenus de définir des exigences en matière de divulgation des budgets, des dépenses,

des allocations, des contrats d'approvisionnement et des données de performance dans le domaine de la santé, par le biais de portails en ligne et de la législation sur la liberté d'information. La transparence budgétaire est essentielle pour un suivi efficace, tandis que l'accès bidirectionnel à l'information renforce à la fois les systèmes gouvernementaux et les processus CLM.

Financer le renforcement des capacités et l'appui technique pour le suivi communautaire

Les gouvernements doivent investir dans des initiatives de renforcement des capacités menées par les communautés qui répondent aux défis actuels et émergents, ainsi qu'aux obstacles politiques et culturels à l'adoption du CLSE. Cela permet de garantir que les organisations communautaires peuvent collecter, analyser et utiliser efficacement les données à des fins de plaidoyer tout en naviguant dans des environnements politiques complexes. Les initiatives de renforcement des capacités doivent également inclure des programmes de mentorat, qui associent des leaders communautaires établis à de nouveaux défenseurs afin de transférer des connaissances et des compétences. Les initiatives d'assistance technique doivent donner la priorité aux éléments suivants:

- suivi efficace, techniques de collecte de données et gestion des données
- stratégies de plaidoyer
- renforcement des capacités organisationnelles, notamment en matière de gouvernance, de gestion financière et de planification de la durabilité
- nouveaux domaines d'intérêt, notamment la sécurité numérique, la sécurisation des communications afin de réduire les risques pour les défenseurs des populations clés et la préparation aux situations d'urgence

Les communautés doivent non seulement être formées à la collecte de données, mais également être équipées pour traduire les résultats de la recherche en messages de plaidoyer qui trouvent un écho auprès des décideurs politiques, des partenaires de développement et d'autres parties prenantes clés. Les modules de formation doivent inclure:

- la navigation dans les environnements politiques, économiques, sociaux et technologiques
- la cartographie des parties prenantes
- la création de coalitions
- la communication pour avoir un impact



Agences de développement et donateurs philanthropiques

Mettre en place des voies de financement directes, accessibles et flexibles pour les organisations communautaires, en particulier les consortiums communautaires.

Les agences de développement doivent simplifier les modèles de financement et transférer les ressources directement aux organisations communautaires, en contournant les intermédiaires non communautaires qui affaiblissent souvent l'impact et imposent des priorités externes. Le soutien aux consortiums communautaires améliore l'efficacité des ressources et l'impact collectif grâce à l'apprentissage mutuel et au partage des ressources. Le financement direct renforce l'appropriation par la communauté, ce qui contribue à la mise en œuvre efficace des initiatives communautaires. Les données montrent que les interventions bénéficiant d'une forte appropriation par la communauté sont plus susceptibles de s'attaquer aux facteurs sociétaux et aux obstacles structurels (30 % contre 14 % dans les contextes où l'appropriation est faible), qui sont essentiels pour traiter les déterminants juridiques de la santé (Love Alliance et al., 2022).

Les consortiums communautaires constituent un mécanisme de financement particulièrement efficace, comme l'ont montré les consultations. Dans ce modèle, les organisations communautaires forment des réseaux collaboratifs qui reçoivent et gèrent collectivement les fonds, prenant des décisions d'allocation en fonction de leurs besoins et priorités spécifiques plutôt que d'agendas externes. Des exemples réussis au Niger, en Guinée et au Burkina Faso montrent que lorsque le financement est fourni sans conditions restrictives, les communautés parviennent à une répartition plus équitable des ressources, à une plus grande indépendance dans le suivi et à une meilleure durabilité. Les consortiums permettent également aux petites organisations d'accéder aux fonds qui leur seraient autrement inaccessibles, de réduire la concurrence pour les ressources au sein des communautés, de faciliter le partage des connaissances et le renforcement mutuel des capacités, ainsi que de renforcer le pouvoir de plaidoyer collectif auprès des gouvernements et des autres parties prenantes.

Pour y parvenir, les agences de développement doivent réformer leurs structures d'octroi de subventions afin de s'adapter aux petites organisations locales grâce à des processus de candidature simplifiés, à une réduction des exigences bureaucratiques et à un financement pluriannuel. Les sources de financement doivent également soutenir la responsabilité, les droits et l'accès à la justice, parallèlement au contrôle de la prestation des services.

Financer une approche globale de la dépenalisation et de la déstigmatisation, et s'engager à long terme dans cette voie.

Les efforts de dépenalisation et de déstigmatisation comprennent la suppression des lois qui criminalisent la transmission du VIH, les relations homosexuelles, le travail du sexe et la toxicomanie (OMS, 2016). Cependant, la suppression de ces lois n'est pas suffisante à elle seule. Les agences de développement doivent donc soutenir une approche globale qui combine:

- la mise en œuvre parallèle de campagnes en faveur d'un changement juridique
- les litiges stratégiques et l'accès à la justice pendant les périodes de transition
- l'éducation et la formation des magistrats, des forces de l'ordre et des décideurs politiques
- l'intégration de la formation dans l'enseignement professionnel, plutôt que dans le cadre d'activités ponctuelles ou complémentaires
- la réforme des politiques et des pratiques après la dépenalisation

Cette mise en œuvre parallèle, qui combine simultanément des stratégies de changement juridique et social, est beaucoup plus efficace que des interventions isolées.



Agences multilatérales

Harmoniser les normes et la terminologie

Les agences multilatérales doivent harmoniser les cadres et la terminologie utilisés dans les programmes axés sur les facilitateurs sociétaux afin de remédier à la confusion causée par la multiplicité et l'incohérence des normes, politiques et recommandations¹. En l'absence de normes et de standards fondés sur les droits qui harmonisent ces documents, les travaux sur les facilitateurs sociétaux dans le domaine du VIH et au-delà seront mis de côté en raison de l'absence de terminologie convenue par les Nations Unies (ONUSIDA PCB, 2021).

Mettre en place des mécanismes de redevabilité pour les objectifs mondiaux

Les agences multilatérales sont tenues de mettre en place des mécanismes de redevabilité pour les États membres et les bailleurs de fonds afin d'atteindre les objectifs en matière de facilitateurs sociétaux, en allant au-delà des systèmes de reporting volontaires.

¹ Il existe des dizaines de normes, conventions, recommandations et politiques élaborées par le Programme commun (ONUSIDA) qui soutiennent l'engagement en faveur des facilitateurs sociétaux, y compris auprès des groupes marginalisés.

Il existe actuellement peu de mécanismes permettant de tenir les États membres et les bailleurs de fonds responsables de la réalisation de ces objectifs ou de l'apport de contributions financières proportionnées. Cela entrave à la fois le financement et la réalisation des recherches visant à élargir la base de données factuelles, ce qui a des répercussions sur les progrès réalisés dans de nombreux domaines. Les mécanismes peuvent inclure des outils de notation à mettre en œuvre aux niveaux régional et mondial.

Les agences multilatérales doivent également mettre en place des mécanismes de redevabilité pour leurs propres processus de gestion et de distribution des ressources. Cela comprend:

- la publication de rapports transparents sur le pourcentage des fonds alloués aux communautés qui parviennent directement aux organisations communautaires
- la publication en temps opportun des décisions d'allocation
- des canaux de communication officiels permettant aux organisations communautaires de donner leur avis et de contester les décisions relatives à la distribution des ressources

Les agences multilatérales doivent être soumises aux mêmes normes de transparence qu'elles attendent des États membres, y compris le contrôle public lorsqu'elles ne parviennent pas à garantir que les ressources allouées parviennent aux bénéficiaires prévus.



Organisations de la société civile

Renforcer la coordination et l'apprentissage intersectoriels

Les organisations de la société civile doivent établir et renforcer des réseaux formels et des plateformes de partage des connaissances reliant les initiatives communautaires dans tous les secteurs, notamment le VIH, SDSR, LGBTQ+ et droits humains. Une telle coordination renforce l'appropriation par la communauté et l'efficacité des initiatives communautaires. Elle peut également attirer des financements et amplifier le plaidoyer collectif.

Renforcer les actions de plaidoyer en faveur de la redevabilité

Les organisations de la société civile [MOU1] doivent officiellement suivre la mise en œuvre et la publication des rapports sur les progrès réalisés dans le cadre des engagements du CLSE. Elles doivent créer des réseaux et des coalitions regroupant des communautés, des groupes de la société civile et d'autres acteurs

concernés afin de mettre en œuvre des stratégies de plaidoyer globales qui obligent les gouvernements et les bailleurs de fonds à rendre des comptes sur la réalisation des objectifs et des engagements mondiaux en matière de facilitateurs sociétaux. Le suivi peut prendre de nombreuses formes, notamment des campagnes médiatiques, des tables rondes, des enquêtes, des tableaux de bord, des rapports parallèles à des organismes internes et, si nécessaire, des litiges stratégiques en cas de non-respect des engagements. Une forte redevabilité garantit le respect des engagements mondiaux, ce qui permet de disposer de ressources et de progresser sur les déterminants juridiques de la santé. Lorsque les communautés, la société civile et d'autres acteurs concernés surveillent collectivement et rendent compte publiquement des lacunes dans la mise en œuvre, ils créent une pression politique qui transforme les engagements et les demandes des communautés en actions financées.

CONCLUSION

Les initiatives communautaires ont démontré à maintes reprises leur capacité à améliorer les résultats en matière de santé et à promouvoir l'équité. Lorsque les communautés sont soutenues, autonomisées et dotées de ressources, elles peuvent apporter des changements significatifs dans la lutte contre le VIH et les initiatives sociétales. Malgré ces preuves évidentes, un écart important subsiste entre les engagements mondiaux et leur mise en œuvre au niveau local. Des obstacles structurels, juridiques et financiers continuent de limiter la capacité des communautés les plus touchées par le VIH à mener les interventions qui ont un impact sur leur vie.

Le progrès et le succès durable exigent une responsabilité collective:

- Les gouvernements doivent donner la priorité à la dépenalisation, à la réforme juridique et à la suppression des obstacles structurels
- Les bailleurs de fonds doivent mettre en place des mécanismes de financement directs et flexibles qui renforcent les organisations communautaires
- La société civile doit promouvoir une redevabilité durable, en veillant à ce que les engagements se traduisent en actions

Pour combler le fossé entre les ambitions mondiales et la réalité locale, il ne suffit pas d'harmoniser les politiques: il faut transformer la manière dont le pouvoir, les ressources et la prise de décision sont répartis. Ce n'est qu'en investissant dans un véritable leadership communautaire que les sociétés pourront dépasser le stade de la survie et permettre aux communautés de prospérer.

Comme l'a souligné Bience Gawanas, vice-présidente du conseil d'administration du Fonds mondial:

« Lorsque nous plaçons les personnes au centre de nos systèmes de santé, ce n'est pas en tant que bénéficiaires, mais en tant que moteurs d'une meilleure santé. »

Enfin, il est essentiel de mettre en place des plateformes solides de suivi et de redevabilité afin de contrôler les engagements pris par les gouvernements et les bailleurs de fonds. Ces plateformes permettent aux organisations communautaires de rendre compte aux institutions mondiales, garantissant ainsi que les promesses financières sont tenues et que les investissements restent conformes aux objectifs des programmes de facilitation sociale.

RÉFÉRENCES

1. Ada Tchoukou, J. (2025). Réglementation de la violence sexiste dans les sociétés postcoloniales: *le pluralisme juridique est-il un problème pour les droits humains ?* *Journal of Human Rights Practice*, 17(1), 22–42. <https://doi.org/10.1093/jhuman/hvae043>
2. Anam, F. R., Nkosi, S., Sebayang, M., Jokonya, M., Dunaway, K., & El Alaoui, T. (2023). Laissons-nous guider: *le leadership communautaire dans la lutte contre le sida est la clé de voûte de son succès.* *Journal of the International AIDS Society*, 26(12), e26196. <https://doi.org/10.1002/jia2.26196>
3. Baptiste, S., Manouan, A., Garcia, P., Etya'ale, H., Swan, T., & Jallow, W. (2020). Suivi communautaire: lorsque les données communautaires orientent les stratégies de mise en œuvre. *Current HIV/AIDS Reports*, 17(5), 415–421. <https://doi.org/10.1007/s11904-020-00521-2>
4. Buyse, A. (2018). Réduction de l'espace civique: restrictions imposées aux organisations de la société civile et liens avec les droits humains. *The International Journal of Human Rights*, 22(8), 966–988. <https://doi.org/10.1080/13642987.2018.1492916>
5. Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. (4 avril 2017). Le rétrécissement de l'espace pour les organisations de défense des droits de l'homme. www.coe.int/commissioner
6. Dhaliwal, M. (11 août 2022). *Dépénaliser le VIH: scientifiquement prouvé et moralement correct.* <https://www.statnews.com/2022/08/11/decriminalizing-hiv-scientifically-proven-and-morally-correct/>
7. Frontline AIDS. (Septembre 2021). *Droits et réactions: résultats et enseignements tirés du projet REAct, un programme communautaire de documentation et de réponse en matière de droits humains.* https://frontlineaids.org/wp-content/uploads/2021/09/Rights-and-REActions-results-and-lessons-from-REAct_Sep2021.pdf
8. Garg, S., & Laskar, A. (2010). Suivi communautaire: la clé du succès des programmes nationaux de santé. *Indian Journal of Community Medicine*, 35(2), 214. <https://doi.org/10.4103/0970-0218.66857>
9. Coalition mondiale pour la prévention du VIH et ONUSIDA. (2025). *Feuille de route pour la prévention du VIH.* https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/prevention-2025-roadmap-en.pdf
10. Gostin, L. O., Monahan, J. T., Kaldor, J., DeBartolo, M., Friedman, E. A., Gottschalk, K., Kim, S. C., Alwan, A., Binagwaho, A., Burci, G. L., Cabal, L., DeLand, K., Evans, T. G., Goosby, E., Hossain, S., Koh, H., Ooms, G., Roses Periago, M., Uprimny, R., & Yamin, A. E. (2019). Les déterminants juridiques de la santé: exploiter le pouvoir du droit au service de la santé mondiale et du développement durable. *The Lancet*, 393(10183), 1857–1910. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(19\)30233-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)30233-8)
11. Love Alliance, HIV Policy Lab, & O'Neill Institute. (Octobre 2022). *Types, coûts, avantages et ressources des réponses communautaires et autres en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs: une revue exploratoire.*
12. Lukomnik, J., Frazer, S., Cabral, G. M., & Nepon, E. (2024). *L'état de l'organisation intersexuée (3e édition). Projet philanthropique mondial.* https://globalphilanthropyproject.org/wp-content/uploads/2024/10/The_State_of_Intersex_Organizing_2024.pdf
13. O'Neill Institute, GNP+, & UNAIDS. (2023). *Progrès et périls: le VIH et la dépénalisation mondiale des relations sexuelles entre personnes du même sexe.* <https://www.hivpolicylab.org/documents/reports/2023GlobalReport/2023%20Policy%20Lab%20Report%20on%20Decriminalization.pdf>
14. SIDC. (Juin 2024). Session de discussion "Lutter contre la stigmatisation et la discrimination dans les établissements de santé au Liban". <https://sidc-lebanon.org/discussion-session-tackling-stigma-and-discrimination-in-healthcare-settings-in-lebanon/>
15. Tamaaha, B. Z. (2021). Le pluralisme juridique dans les pays du Sud: origines coloniales et conséquences contemporaines. *The Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law*, 53(2), 168–205. <https://doi.org/10.1080/07329113.2021.1942606>
16. ONUSIDA. (2023). Le suivi communautaire en action: nouvelles données et bonnes pratiques. https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/JC3085E_community-led-monitoring-in-action_en.pdf
17. ONUSIDA. (2024). VIH et travail du sexe — Série de fiches d'information sur les droits humains 2024.
18. ONUSIDA. (2025). ONUSIDA – Le point sur le sida dans le monde 2025: le sida, la crise et le pouvoir de transformer. NATIONS UNIES.
19. PNUD. (2022). Leçons tirées de l'évaluation de la Commission mondiale sur le VIH et le droit. Note d'information n° 1. Favoriser des environnements juridiques propices, notamment la dépénalisation des réponses au VIH.
20. PNUD et Groupe de travail sur le VIH et la santé. (Juillet 2018). *Commission mondiale sur le VIH et le droit: risques, droits et santé (supplément).* https://hivlawcommission.org/wp-content/uploads/2020/06/Hiv-and-the-Law-supplement_EN_2020.pdf
21. HCR. (Avril 2016). *Assemblée générale des Nations Unies, Recommandations pratiques à l'intention du HCR et maintien d'un environnement sûr et propice à la société civile, sur la base des bonnes pratiques et des enseignements tirés, Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la société civile, Doc. ONU* <https://www.ohchr.org/en/documents/reports/ahrc3220-practical-recommendations-creation-and-maintenance-safe-and-enabling>
22. Were, N., Hikuam, F., Lakhani, I., D Nibogora, B., & Mkhathshwa, M. (2021). *Arguments en faveur de l'investissement: le rôle du plaidoyer dans la lutte contre la discrimination des populations vulnérables et marginalisées exposées au risque d'infection par le VIH en Afrique subsaharienne.* *Journal of the International AIDS Society*, 24(S3), e25719. <https://doi.org/10.1002/jia2.25719>
23. OMS. (2016, mise à jour). *Directives consolidées sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH pour les populations clés.*

Join the movement!



CENTER for GLOBAL HEALTH
POLICY & POLITICS
GEORGETOWN UNIVERSITY



Funded by and in strategic partnership with:



Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands